

DEMANDE DE LOGEMENT À LOYER MODIQUE

Pour faire une demande de logement à loyer modique à l'Office régional d'habitation de La Vallée-du-Richelieu, **assurez-vous que vous répondez aux critères suivants** :

- 1) Vous êtes citoyen canadien ou résident permanent.
- 2) Vous résidez sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal depuis au moins 12 mois consécutifs au cours des 24 derniers mois (sauf exception).
- 3) Vous êtes capable d'assurer vos besoins essentiels (ex. : soins personnels, tâches ménagères) de façon autonome ou encore avec une aide extérieure ou un proche aidant.

Nous vous faisons parvenir un formulaire à remplir au mieux de vos connaissances. S.V.P., le retourner par la poste ou déposer le dans notre boîte aux lettres, à nos bureaux, accompagnée d'une **copie** des documents suivants :

Pour chacun(e) des futur(e)s occupant(e)s de 18 ans et plus :
<ul style="list-style-type: none"> • Bail actuel ou preuve de résidence qui précise la date à laquelle vous avez emménagé dans ce logement. <i>(Exemple de documents acceptés : copie du bail actuel ou lettre du propriétaire chez qui vous résidez actuellement qui précise la date à laquelle vous avez emménagé dans ce logement.)</i> • Si cela fait moins de 12 mois que vous habitez à l'adresse actuelle : Fournir le bail ou une preuve de résidence antérieure. <i>(Exemple de documents acceptés : copie du bail précédent, sinon, lettre du propriétaire chez qui vous habitez qui précise la date à laquelle vous avez emménagé dans ce logement et la date où vous avez quitté.)</i>
Déclaration de revenus 2020 du Québec ainsi que tous les relevés de revenus produits. <i>(Exemple de documents acceptés : T-4, Relevé 1, Relevé 2, T4RSP, SAAQ, CNESST, etc.)</i>
Avis de cotisation de l'année 2020 de Revenu Québec <i>(toutes les pages)</i> .
Les relevés bancaires des trois (3) derniers mois.
Si applicable, documents attestant de tous vos placements et de vos biens immobiliers . <i>(Exemple de documents acceptés : CRI, REER, CELI, taxes foncières, hypothèque, etc.)</i>
Si applicable, avis de décision pour prestataire de l'aide sociale.
Si applicable, pension des vétérans ou pension étrangère .

Vous avez des enfants qui habiteront avec vous :
Certificat de naissance de chacun des enfants.
Si pension alimentaire , copie du ou des jugement(s) de la Cour.
Si enfant(s) de 18 ans et plus <u>aux études</u> , fournir une preuve de fréquentation scolaire .

Nous vous rappelons que tous nos logements sont non-fumeurs (incluant les balcons).

Votre demande sera traitée seulement lorsque votre dossier sera complet. Par la suite, nous communiquerons avec vous pour vous informer de votre admissibilité.

Pour toute question concernant votre demande de logement, n'hésitez pas à communiquer avec notre équipe !

Office régional d'habitation de La Vallée-du-Richelieu (ORHVR)

250, rue Radisson
Mont-St-Hilaire (Québec) J3H 2Z4
Tél. : 450 464-3696